



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 30384

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur la situation des retraités ayant exercé leur activité professionnelle en France, mais aussi dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne. Bien qu'ayant cotisé aux différents systèmes sociaux, arrivés à l'âge de la retraite, il n'est actuellement tenu compte que des versements effectués en France. Elle souhaiterait savoir si une législation est à l'étude pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué chargé des affaires européennes sur la situation des retraités ayant exercé leur activité professionnelle en France, mais aussi dans un ou plusieurs autres Etats membres de l'Union européenne et plus particulièrement sur la prise en compte de toutes les périodes d'activité dans le calcul de la pension de retraite. Le principe général qui s'applique en matière de retraite est énoncé dans le chapitre 3 (articles 45 et suivants) du règlement n° 1408/71 du Conseil relatif à la coordination des régimes de sécurité sociale au sein de l'Union européenne. Ce principe est naturellement celui de la reconnaissance de toutes les périodes de cotisation accomplies dans les Etats membres de l'Union européenne. S'agissant de la France, cette reconnaissance, limitée à ce jour aux prestations du régime de base, sera étendue à celles du régime complémentaire à compter du 1er janvier 2000. Il n'en demeure pas moins que des cas particuliers peuvent naître de situations non moins particulières liées à l'appartenance à des régimes spéciaux, à des différences d'âge de départ à la retraite, etc. Les personnes retraitées exposées à de telles situations peuvent utilement s'adresser aux administrations spécialisées afin d'identifier les éventuelles erreurs ou les raisons qui justifient que leur situation déroge au principe général.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30384

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3033

Réponse publiée le : 10 janvier 2000, page 164